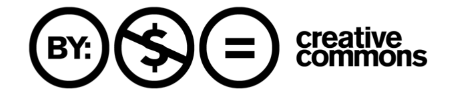


Journal des savants

Les échanges de dons entre Byzance et l'Islam (IXe-XIe siècles)

Monsieur Anthony Cutler



LES ÉCHANGES DE DONS ENTRE BYZANCE ET L'ISLAM (IX^e-XI^e SIÈCLES)

Quelque temps avant le Ramadân de l'an de l'Hégire 293 (906 après J.-C.), une lettre fort intéressante fut apportée à la cour du calife al-Muktafî à Bagdad. Elle venait d'une femme qui ne donnait pas son nom, mais se déclarait « Reine des Francs », souveraine de vingt-quatre royaumes et détentrice de forces armées plus puissantes que celles de l'empereur de Byzance. Dans la lettre, elle demandait l'aide du calife contre les Sarrasins de la région méditerranéenne ; en échange, elle annonçait qu'elle lui enverrait des dons splendides, entre autres : 20 eunuques siciliens, 50 épées, 50 lances, 10 chiens énormes aussi puissants que des lions, 6 faucons, 7 faucons pèlerins, 20 pièces d'étoffe tissée en fils d'or, 20 pièces d'étoffe venant d'un animal marin dont la couleur changeait avec les heures, et 3 oiseaux du pays des Francs qui, en présence de nourriture ou boisson empoisonnées, criaient l'alarme et battaient des ailes. Et si cela n'était pas assez, elle s'offrait en mariage. Ce dernier aspect est peut-être le plus extraordinaire de tous, étant donné que la dame était déjà mariée. Quelques historiens modernes l'ont identifiée comme étant Théodora, épouse du sénateur romain Théophylacte, dont la famille comprenait des amiraux, des généraux et, un siècle plus tard, un pape [1]. Ces savants n'ont pas expliqué comment elle comptait sortir de cette délicate situation conjugale dans le cas où le calife aurait décidé d'accepter son offre. Mais ils décrivent la lettre comme une source importante pour l'histoire des relations entre Rome et le Califat. Ils n'ont pas non plus prêté attention à la forme du document ni à la nature des dons qui

1. C. Inostrancev, *Note sur les rapports de Rome et du califat abbaside au commencement du X^e siècle, Rivista degli studi orientali*, 4, 1911-1912, p. 82-84 ; P. Teofilatto, *La politica dei Teofilatto contro i Saraceni in Italia, Studi meridionali*, 12, 1980, p. 189-190. Sur cette Théodora, on consultera P. Brezzi, *Roma e l'impero medioevale (774-1252)*, Bologne, 1947, p. 99-100. Pour l'identification de notre auteur, voir plus bas.

l'accompagnaient. Le présent article [2] voudrait notamment montrer que les facteurs matériels de ce genre comptent autant que le contenu des messages. Il arrive que les objets nous en disent plus que les mots sur les sociétés engagées dans ces pratiques. Et même si ce n'est qu'à travers les mots que nous connaissons les objets aujourd'hui disparus, ces mots font partie des évidences s'imposant à nous et constituent des données qui méritent l'attention de l'historien.

Les historiens qui s'attachent uniquement à analyser des documents ont une approche du sujet très différente de celle de l'encyclopédiste du x[e] siècle al-Nadîm. Ce dernier était fasciné par ce qu'il appelle « les lettres franques », écrites, comme il le raconte à son public abbaside, sur de la soie blanche [3].

La cour de Bagdad n'était pas la seule à être intriguée par les écritures exotiques. Un exemplaire de calligraphie arabe, envoyé sous le règne du calife al-Ma'mûn (818-833), fut conservé comme un objet d'art par les empereurs byzantins du x[e] siècle, qui l'exposaient les jours de fête et en d'autres occasions spéciales [4]. Même si cette exposition nous est uniquement connue par une source arabe, on peut penser que, sur ce point au moins, l'élite de Constantinople et celle de Bagdad réagissaient de façon identique.

Il y a d'autres raisons de le croire. Un document cité dans le *Livre des cérémonies* prescrit le poids des sceaux d'or à apposer sur la correspondance officielle adressée aux gouvernements étrangers [5]. La valeur de ces sceaux est, bien entendu, fonction de la hiérarchie, c'est-à-dire qu'elle suit l'ordre de préséance déterminé par l'importance relative des destinataires aux yeux de la chancellerie byzantine. Les abbasides de Bagdad reçoivent des lettres portant des sceaux pesant quatre *solidi*, tandis que le pape de Rome n'a droit qu'à un sceau d'un *solidus*. Cette estimation, par elle-même bien basse, peut surprendre, elle souligne en tout cas le récit sur une ambassade de Constantin VII arrivée à Cordoue en juillet 949. Les ambassadeurs apportaient une lettre écrite en or sur parchemin azuré et fermée par un sceau qui,

2. Ce travail a fait l'objet d'une communication prononcée au Collège de France le 6 avril 1995 à l'invitation de Gilbert Dagron, à qui je voudrais exprimer ici mes remerciements. Sur le même sujet, on attend l'étude de A. Laiou, « Economic and non-economis exchange », à paraître dans *Economic History of Byzantium*, A. Laiou, C. Morrisson et N. Oikonomidès éd. ; voir aussi O. Grabar, « The Shared Culture of Objects », à paraître dans les *Dumbarton Oaks Papers*, 50, 1996.

3. *The Fihrist of al-Nadîm*, éd. et trad. B. Dodge, I, New York, 1970, p. 38.

4. Al-Tawhîdî, *Risâla fî 'ilm al-Kitâba*, éd. I. Keilani, Damas, 1951, p. 36.

5. *De cerimoniis aulae byzantinae*, éd. J. J. Reiske, I, Bonn, 1829, p. 686, l. 5 — 692, l. 2.

selon Ibn 'Idârî et al-Maqqari, pesait quatre *mitqals* [6]. *Le mitqal* de l'époque pesait le poids d'un dinar arabe ; un sceau de quatre *mitqals* était donc l'équivalent précis de la *boulla chrysê tetrasoldia*, du sceau pesant quatre *solidi* d'or que les Byzantins apposaient sur leurs lettres pour Bagdad. Nous pouvons en tirer deux conclusions. Tout d'abord, et puisqu'ils prirent la peine de noter la nature du sceau, les Omeyyades de la lointaine Andalousie furent flattés d'être traités à l'égal du calife abbaside de Bagdad. Ensuite, et c'est plus important pour nous en ce qui concerne cet aspect du protocole, les Byzantins se comportaient vis-à-vis des Arabes exactement de la même façon que les Arabes envers les Byzantins.

Nous pourrions citer d'autres aspects habituels du protocole — notamment l'attente atrocement longue imposée aux ambassadeurs avant d'être admis en audience auprès du souverain [7] —, mais l'important est de saisir le parallélisme des deux comportements diplomatiques. C'est la clef de notre interprétation des dons, sur lesquels nous reviendrons plus loin. Bien entendu, le juste équilibre de la diplomatie consistait, alors comme aujourd'hui, à n'offrir ni trop, pour ne pas paraître obséquieux et exagérément pressé d'atteindre son but, ni trop peu, pour ne pas offenser et manquer ainsi son objectif. Mais, dans le cas qui nous occupe, l'aspect le plus intéressant est qu'aucun des deux historiens arabes qui ont rédigé un compte rendu de l'ambassade byzantine à Cordoue, ne mentionne la raison d'être de cette mission. En d'autres termes, le but de la mission est tenu par eux pour moins important que ses circonstances (forme matérielle de la lettre de l'empereur, titres utilisés en s'adressant au calife) et que les dons offerts. Al-Maqqari nous dit même que la lettre de Constantin, écrite en or sur parchemin bleu-ciel, contenait une autre lettre, également en grec sur parchemin bleu, mais écrite en argent cette fois-ci, énumérant et décrivant les cadeaux envoyés par l'empereur. Dans une certaine mesure, la lettre séparée était probablement une garantie contre un possible détournement de fonds de la part des messagers, mais elle démontre également une fine compréhension psychologique. Le vrai trésor est dans le noyau : dans ce cas

6. Pour Ibn 'Idârî, voir M. CANARD, *Les extraits des sources arabes* (= A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, II, 2, Bruxelles, 1950 ; cité désormais VASILIEV-CANARD), p. 219 ; pour al-Maqqari, voir *ibid.*, p. 278-279.

7. C'est ainsi que l'émissaire du calife abbaside al-Mutawakkil dut attendre pendant quatre mois en 859-860 (A. H. 246) à la cour du Michel III : *The History of al-Tabarî*, XXXIV, trad. J. L. Kraemer, Albany, 1989, p. 169. En contrepartie, al-Khatib raconte que l'ambassadeur byzantin patienta pendant deux mois avant d'obtenir l'autorisation de se présenter devant al-Muqtadir à Bagdad en 917 (A. H. 305) ; cf. VASILIEV-CANARD, p. 74.

précis, on nous dit que la lettre était enfermée dans un étui d'argent sculpté avec un couvercle en or décoré du portrait de l'empereur Constantin en émail ; l'étui lui-même était enfermé dans un coffret couvert de brocart [8]. Comme nous allons le voir, ce sont trois matériaux le plus souvent mentionnés sur les listes de dons impériaux et califaux.

Avant de nous y intéresser, il nous faut revenir à la soi-disant Théodora, réputée « reine des Francs », car elle représente un autre exemple pour lequel les faits ont sombré dans l'oubli, ne laissant d'autre trace dans la mémoire des hommes que certains détails « décoratifs ». Dans le *Kitâb al-Hadâyâ wa al-Tuhaf*, *Livre des dons et trésors* écrit par l'auteur cairote Ibn al-Zubayr dans le troisième quart du XI[e] siècle [9], de même que pour les plus récents historiens arabes, Théodora est devenue Berthe, fille du roi Lothaire II, ses vingt eunuques siciliens sont métamorphosés en Slaves, les six faucons sont devenus sept, etc. Elle offre à présent au calife non seulement le mariage, mais l'amitié, belle distinction. La date demeure 906 et il ne fait aucun doute que nous ayons affaire à la même transaction ; mais il est fascinant de voir comment ont été changés les éléments factuels qui ont préoccupé les historiens modernes, alors que le catalogue des dons n'a été que peu modifié. Ces derniers restent le centre d'intérêt dans les sources médiévales. Le *Kitâb al-Hadâyâ wa al-Tuhaf* fait sur la lettre de Berthe-Théodora un autre commentaire qui mérite d'être mentionné. Elle a été écrite, comme nous l'avons vu, en « lettres franques », c'est-à-dire en latin, sans aucun souci, apparemment, que le message soit compris. Les dons, au contraire, parlaient un langage universel. Nous sentons encore que ce sont eux qui transmirent le message. Par bonheur, Muktafî trouva à la garde-robe califale un ouvrier franc capable de traduire le « Rumi » et de répondre dans la même langue [10] ; il n'y a malheureusement aucune trace de cette réponse ni des dons qui l'accompagnaient. La primauté de l'image sur le mot est encore une fois suggérée par la fameuse histoire de l'Herbier de Dioscoride envoyé à Cordoue par Constantin Porphyrogénète en 948. La peinture des plantes,

8. AL-MAQQARI, voir n. 6.

9. Éd. M. Hamîdullâh sous le titre *Kitâb al-Dhakhâ'ir wa al-Tuhaf*, Kuwait, 1959 ; commentaire et trad. partielle dans M. HAMIDULLAH, « Nouveaux documents sur les rapports de l'Europe avec l'Orient musulman au Moyen Âge », *Arabica*, 7, 1960, p. 281-303 ; trad. anglaise dans G. H. QADDUMI, *A Medieval Islamic Book of Gifts and Treasures : Translation, Annotation, and Commentary on the « Kitâb al-Hadâyâ wa al-Tuhaf »*, thèse de doctorat, Harvard University, 1990.

10. M. HAMIDULLAH, « Embassy of Queen Bertha of Rome to Caliph al-Muktafî Billâh in Bagdad 293 H./906 », *Journal of the Pakistan Historical Society*, 1, 1953, p. 272-300.

selon un médecin damasquin du XIII[e] siècle, avait été réalisée par un artiste byzantin « d'une manière admirable », mais le texte expliquant leur usage médical était, naturellement, en grec. Dans sa lettre d'accompagnement, l'empereur disait à 'Abd al-Rahmân que s'il pouvait trouver dans son pays quelqu'un connaissant et le grec et la pharmacopée, il tirerait profit du livre [11]. Le calife, bien sûr, fut obligé de demander un traducteur, pendant que l'Herbier languissait dans sa bibliothèque. Trois ans plus tard, l'empereur envoya un moine capable de former un groupe d'Arabes à cette tâche.

Ce geste était-il ce qu'on appelle en anglais *one-upmanship*, c'est-à-dire un geste par lequel l'empereur entendait montrer sa supériorité sur le souverain omeyyade ? Peut-être, mais les livres sont rarement mentionnés dans les listes de dons réciproques entre Constantinople et les Arabes [12]. Dans ce genre de compétition, chaque partie jette dans l'arène le luxe de ce qu'il possède ou peut produire. Gagner consiste à donner des biens ostentatoires que l'adversaire n'a pas la possibilité de rendre. Ici, bien entendu, nous sommes sur un terrain exploré il y a un demi-siècle par Marcel Mauss, qui découvrit les principes de rituels similaires en Polynésie, Mélanésie et parmi les Indiens américains de la côte nord-ouest. Ce qui reliait ces sociétés, c'était le fait d'offrir et de recevoir en toute réciprocité. Refuser d'offrir ou refuser de recevoir étaient des actes « équivalant à une déclaration de guerre » [13]. Il en découle qu'offrir et recevoir en toute réciprocité, c'était conduire la guerre par d'autres moyens. Les noms que Mauss a donnés à ces actes sont *prestation* et *contre-prestation*, termes intraduisibles en anglais, qui montrent clairement le caractère d'obligations mutuelles de ces échanges conclus dans un contexte non-militaire, mais hautement compétitif. Quiconque douterait que de telles catégories puissent s'appliquer à notre sujet, devrait réfléchir au fait que les démarches dont il s'agit étaient entreprises au début, pendant ou à la fin des guerres : les ambassades, avec les dons qui y étaient associés, se déroulaient lorsque les Byzantins ou les Arabes cherchaient à conclure une alliance militaire ou un

11. VASILIEV-CANARD, p. 186.

12. En ce qui concerne les livres échangés entre « le roi de l'Inde » et al-Mam'ûn, voir QADDUMI, p. 41, 45.

13. M. MAUSS, *Essai sur le don*, Paris, 1950. J'ai utilisé ici la traduction anglaise la plus récente, *The Gift. The Form and Reason for Exchange in Archaic Societies*, trad. W. D. Halls, Londres, 1990, p. 13. R. Cormack a déjà appliqué les idées de Mauss aux problèmes posés par les dons médiévaux : « But is it Art ? », dans *Byzantine Diplomacy. Papers from the Twenty-Fourth Spring Symposium of Byzantine Studies, Cambridge, March 1990*, J. Shepard et S. Franklin éd., Aldershot, 1992, p. 219-236.

échange de prisonniers. Plus révélatrice encore du poids métaphorique de ces dons est la signification mutuelle de leur refus. En 965, Nicéphore II Phocas envoya une mission à Sayf al-Dawla, le seigneur Hamdanide d'Alep qui fut une épine dans le pied de Byzance pendant près de trente ans. Des empereurs précédents avaient combattu et vaincu Sayf al-Dawla sur les champs de bataille et Constantin VII avait célébré un triomphe sur le cousin de cet émir, en posant le pied sur sa nuque et en faisant revivre ainsi l'ancien cérémonial romain de la *calcatio* [14]. Nicéphore, avant de monter sur le trône en 963, et son père Bardas Phocas commandaient les campagnes contre Sayf al-Dawla en Anatolie ; mais en 965, l'empereur se décida à recourir à la diplomatie au lieu de l'agression ouverte. La tentative échoua lorsque, à l'instigation de Sayf al-Dawla, un membre de la délégation grecque fut tué par un Arabe. Pour faire oublier ce contretemps, l'émir envoya à Constantinople ce que les sources décrivent comme « des dons magnifiques » [15] avec un message disant que l'assassin était ivre mort. Mais Nicéphore, après toute une vie de combat contre Sayf al-Dawla, rejeta les dons, demanda le droit de juger le meurtrier — demande refusée — et prit l'offensive. En l'espace d'un an, il prit Chypre, Tarse et Mopsueste aux Arabes.

Un aspect du système de Mauss ne s'accorde que rarement avec ce que nous connaissons des attitudes arabes et byzantines envers les dons diplomatiques. Les sujets de ses études dans le Pacifique ouest transmettaient les dons qu'ils recevaient à des tiers. Le « remboursement », en d'autres termes, ne s'adressait pas forcément au donateur initial. Cependant, nous trouvons de temps en temps parmi les Abbasides des « recyclages » de ce genre. Dans les années 880, un gouverneur de Syrie du Nord envoya au calife al-Mu'tadid des brocarts de pourpre impériale tissés d'or et une ceinture en or incrustée d'émail, provenant d'un don que lui avait offert Léon VI [16].

De façon caractéristique, l'écrivain arabe nous donne la valeur et le poids de ces vêtements. Les sources byzantines sont nettement moins détaillées. Elles ne livrent quelques détails sur des objets d'origine islamique qu'en de rares occasions, dans des commentaires en passant [17] ou dans des

14. M. McCormick, *Eternal Victory : Triumphal Rulership in Late Antiquity, Byzantium and the Early Medieval West*, Cambridge, 1986, p. 160.

15. Vasiliev-Canard, p. 184.

16. Hamidullah, *Nouveaux documents*, p. 285-286 ; Qaddumi, *op. cit.*, p. 62-63.

17. J. Haldon, *Constantine Porphyrogenitus. Three Treatises on Military Expeditions*, Vienne, 1990, traité C, l. 742-747.

relations sur le butin de guerre exposé lors des triomphes [18]. Il y a, certes, un contraste marqué entre le type d'objets énumérés dans ces diverses descriptions littéraires — l'attention précise et presque émue devant une coupe arabe d'un galbe particulier et d'une facture exquise [19] — et la manière de renverser les javelots et bannières des Sarrasins en signe de victoire. La différence n'est pas seulement de genre, mais aussi de cadre et d'audience : lettre privée évoquant le goût d'un homme d'une part, démonstration publique de la supériorité militaire byzantine — avec l'aide de Dieu — d'autre part.

Le faste déployé par les Arabes, même pour la réception, très évidemment pacifique, d'ambassadeurs de Constantinople, appartient manifestement à la deuxième catégorie. Quand, en 917, pendant la minorité de Constantin VII et la régence mise alors en place, un envoyé de Constantinople arriva à la cour d'al-Muqtadir, toute la richesse disponible semble avoir été rassemblée pour l'impressionner. Écrivant cent cinquante ans après, mais en se fondant sur des rapports beaucoup plus anciens [20], l'historien décrit la scène de la façon suivante : « Les chambres des trésors avaient été ouvertes et les objets qui y étaient contenus avaient été disposés comme on fait pour l'exposition des trésors d'une mariée. Les tentures avaient été suspendues, et les joyaux du califat rangés dans les cabinets sur des écrins recouverts de brocart noir. » C'est plus que de la simple ostentation. Aussi bien que Cartier ou Tiffany, les majordomes abbasides connaissaient visiblement l'effet que produisent des joyaux disposés sur un riche fond noir. Il faut rappeler que l'ambassadeur n'avait pas encore été admis en présence du calife ; avant cette étape, il était soumis à davantage de jeux de l'esprit. Selon al-Khatîb al-Baghdâdî, « Quand l'ambassadeur fut entré dans le Palais de l'Arbre, et qu'il l'eut considéré, son étonnement s'accrut. Il y avait là un arbre d'argent de 500 000 dirhems (c'est-à-dire plus de 1 500 kg), sur lequel étaient des oiseaux artificiels en argent, qui sifflaient en se mouvant automatiquement. L'ambassadeur fut beaucoup plus émerveillé de cela que de tout ce qu'il avait vu auparavant. » Les guerres peuvent être gagnées par surprise, et des surprises peuvent impliquer des tactiques qui n'ont rien à

18. *De cerimoniis*, I, p. 609, l. 18 — 611, l. 2 ; Léo, le Diacre, éd. C. B. Hase, Bonn, 1828, p. 32, l. 1-2.

19. Une coupe arabe donnée à Constantin Porphyrogénète par Théodore, évêque de Cyzique. Voir la réponse de l'empereur : J. DARROUZÈS, *Épistoliers byzantins du Xe siècle*, Paris, 1960, p. 329, cp. 12.

20. AL-KHATÎB, traduit dans VASILIEV-CANARD, p. 75.

voir avec le champ de bataille. Al-Khatîb semble aussi émerveillé que l'envoyé de son récit. Mais, en bon historien, il compare ses sources. Et à ce point, il en déniche une autre qui semble encore plus sûre — et certainement plus élaborée — que sa première, reposant sur un document autographe d'al-Muqtadir lui-même [21]. Cette version s'attarde longuement à décrire l'ambassade en ces termes : « On les conduisit de là au Palais de l'Arbre ; là se trouvait... un arbre ayant dix-huit branches, chaque branche portant de nombreux rameaux, sur lesquels se tenaient des oiseaux, grands et petits, de toute espèce, dorés et argentés. À certains moments, elles s'inclinaient. Les feuilles, de diverses couleurs, s'agitaient comme s'agitent les feuilles des arbres au souffle du vent. Tous les oiseaux sifflaient et roucoulaient. » Khatîb poursuit en décrivant une série de quinze statues équestres (réputées mécaniques), revêtues de brocart et portant des lances d'où pendent des oriflammes. Elles avançaient « (comme) au manège » sur une seule ligne, comme devant un adversaire, tandis qu'en face, de l'autre côté du Palais, se trouvaient quinze statues semblables.

Encore une fois, il importe de noter que cette sollicitation visuelle et cette description d'ambiance font disparaître toute mention de la raison pour laquelle les ambassadeurs sont venus. Pour la connaître, nous sommes obligés de revenir au *Kitâb al-Hadâyâ*, qui nous dit qu'ils cherchaient à négocier une rançon pour les prisonniers musulmans aux mains des Byzantins [22]. Ce prix est donné dans le *Kitâb* : 170 000 dinars, soit un peu plus que 107 dinars par prisonnier [23]. On peut le comparer à l'évaluation par la même source de la ceinture incrustée d'émail offerte par Léon VI au gouverneur Ibn Abû al-Sâj : 10 000 dinars [24]. Mais retournons à notre arbre d'argent rempli d'oiseaux. Le *Livre des dons et trésors* nc peut s'empêcher d'embellir l'image ; à un signal donné par al-Muqtadir, l'arbre maintenant s'élève de terre et s'étend jusqu'à remplir la coupole sous laquelle il pousse ; des fontaines sont mises en marche d'où coule de l'eau de rose et de musc ; les oiseaux commencent à chanter [25]. Il est intéressant de noter que toutes nos sources arabes nous montrent ces mécanismes fonctionnant à Bagdad trente ans avant que Liutprand ne décrive de semblables merveilles au

21. *Ibid.*, p. 77.

22. QADDUMI, *op. cit.*, p. 137. Cf. *De cerimoniis*, p. 642-644. Sur la fréquence des échanges de prisonniers entre Byzance et l'Islam, voir A. MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XIe siècle*, II, Paris-La Haye, 1975, p. 471-472.

23. QADDUMI, *op. cit.*, p. 146-147.

24. Voir plus haut, n. 16.

25. QADDUMI, *op. cit.*, p. 145.

Grand Palais de Constantinople. Laquelle des deux sociétés avait l'antériorité sur l'autre à cet égard ? Il est sans doute moins important de le savoir que de constater que toutes deux possédaient ces mêmes machineries et qu'elles les utilisaient pour la même raison : émerveiller les visiteurs étrangers, les impressionner avec des jouets commandés par leur souverain et en lui faisant sentir sa puissance lorsqu'il s'agit de plus que des jouets. Il n'y a aucune raison de croire que, quand Constantin VII apparut aux légats de Tarse en 946, les organisateurs de la réception n'aient pas eu le même stratagème en tête.

Je ne dis pas cela en imaginant pouvoir lire les pensées des Byzantins ou des Arabes du x^{e} siècle, mais parce que l'analyse et même l'identité des comportements dans l'une et l'autre cour sautent aux yeux. Lorsque les ambassadeurs purent enfin voir al-Muqtadir, en 917, ils entrèrent dans un palais tendu de 38 000 brocarts tissés d'or avec des représentations de coupes, d'éléphants, de chevaux, de chameaux, de lions et d'oiseaux, et 22 000 tapis [26]. Tout ne se trouvait pas là habituellement, mais avait été sorti pour l'occasion des trésors califaux [27]. Il en était de même lorsque les ambassadeurs de Tarse pénétraient dans le Grand Palais de Constantinople ; les personnes chargées des réceptions faisaient venir des lustres, des chaînes d'argent, des brocarts, etc., des églises des Saints-Serge-et-Bacchus, de la Néa, de la Vierge du Pharos, des Blachernes et de bien d'autres sanctuaires, de même que des hôpitaux et hospices [28]. Autour de l'empereur étaient suspendus ou exposés des *missoria* en argent, des couvertures de manuscrits des Évangiles émaillées de pierres précieuses et deux objets mystérieux que le *Livre des cérémonies* appelle *pniktaria*, qui appartenaient, d'après ce texte, à l'impératrice [29]. Johann Jakob Reiske, premier éditeur du *Livre des cérémonies*, a suggéré, avec quelque hésitation, qu'il pouvait s'agir de *strictoria* ; et, s'armant de tout son courage, il a proposé la traduction *Büstenhalter* [30]. Mais, grâce aux sources arabes, nous pouvons établir qu'il s'agissait, non pas de soutiens-gorge, mais de ces colliers étincelants et ajustés que l'impératrice Irène porte dans son portrait en mosaïque de Sainte-Sophie [31] et que désigne parfaitement le mot américain *choker*, terme de même étymologie que le mot grec. De façon identique, les ambassadeurs

26. Vasiliev-Canard, p. 75, 170.
27. *Ibid.*, p. 75.
28. *De cerimoniis*, I, p. 571, l. 16-19 ; 572, l. 18 — 573, l. 8.
29. *Ibid.*, I, p. 582, l. 15.
30. Commentaire de Reiske, *De cerimoniis*, II, p. 690.
31. J. Beckwith, *Early Christian and Byzantine Art*, 2^{e} éd., Hardmondsworth, 1979 pl. 221A.

byzantins, lorsqu'ils furent enfin présentés à al-Muqtadir en 917, le trouvèrent, selon Sibt ibn al-Jawzi, « assis sur un trône d'ébène rehaussé d'or et d'argent ; à droite et à gauche du trône étaient suspendus neuf colliers de pierres précieuses, composés des pierres les plus belles, brillant d'un éclat qui surpassait celui du jour » [32].

Cette passion de l'exhibition brillante semble s'être étendue à l'exposition des dons reçus de l'étranger. L'un des plus somptueux ensembles de cadeaux diplomatiques est celui que l'empereur Romain I[er] envoya au calife abbaside al-Râdi. Que la mention de ce don vienne de sources arabes peut s'expliquer par le fait que l'empereur, contrairement à Berthe-Théodora, avait eu le bon sens d'inclure dans sa lettre une traduction du catalogue de ses offrandes. Celle-ci a été copiée *in extenso* par l'historien Tâbit, au milieu du X[e] siècle, à partir de l'original, écrit en arabe — et, bien entendu, en lettres d'or — pendant le mois de Ramadân de l'année 938 [33]. Astucieusement, Romain commence sa lettre par une citation du Coran (II, 99 ; III, 67) disant que Dieu est la source de grandes faveurs ; il continue en sollicitant la paix et un échange de prisonniers et poursuit en disant : « Nous avons envoyé à ta noblesse quelques objets rares, verres dorés incrustés de pierres précieuses, sur chacun desquels est un lion de cristal également incrusté de pierres précieuses, des gobelets, un plateau d'or pour les mets, des coupes d'or incrustées de pierres précieuses, de nombreux vêtements, du musc, de l'ambre, de nombreux parfums et des objets rares de différentes sortes qui n'ont pas leurs pareils dans les trésors des califes. » Le caractère prosaïque du texte suggère qu'il n'est qu'un sommaire d'une liste plus longue — et en effet, préservée dans le *Livre des dons et trésors* de la fin du XI[e] siècle, nous trouvons un inventaire de plus de cent cinquante des objets offerts par Romain, qui s'achève par les excuses du traducteur pour avoir décrit des objets qu'il n'avait jamais vus [34]. À l'évidence, ce traducteur travaillait à partir d'un original en grec, et probablement à Constantinople même, puisque à Bagdad, comme on le verra, il aurait pu lui-même examiner ces objets. Ce serait peine perdue de reproduire ici cette énorme liste d'objets, mais quelques articles peuvent en donner une petite idée. On y trouve, par exemple : une flasque en cristal de roche sertie d'argent doré, décorée et émaillée de pierres précieuses et de perles, dont le couvercle était surmonté d'un lion en cristal de roche ; une sculpture de paon ; une boîte en argent

32. VASILIEV-CANARD, p. 171, apparemment dérivé d'AL-HATIB, *ibid.*, p. 79.

33. *Ibid.*, p. 172-173.

34. HAMIDULLAH, *Nouveaux documents*, p. 286-287 ; QADDUMI, *op. cit.*, p. 72-76.

contenant plusieurs gobelets incrustés de pierres précieuses, avec cette inscription gravée sur le col : « Ô Dieu, glorifie le roi Romain » ; une lourde hache de guerre dont la tête était en argent doré, émaillée de pierres précieuses et semée de perles. S'il n'existe plus d'exemplaires de telles pièces [35], il n'en va pas de même pour les étoffes, qui, par le nombre au moins, constituaient la majeure partie des cadeaux. Parmi elles se trouvaient sept nappes, dont une avec un dessin de deux aigles en deux couleurs, deux avec des chasseurs placés dans un cercle, deux avec des lions couchants sur fond jaune. Parmi les couvertures ou peignoirs (la traduction est incertaine), il y en avait une avec un palmier sur fond vert, une avec l'image d'un roi à cheval tenant un étendard à la main, une avec un oiseau luttant contre un lion ailé, une avec un aigle saisissant un onagre et une avec un rhinocéros luttant contre un tigre. Quelques-uns de ces thèmes se retrouvent sur des soies dite « médio-byzantines », mais cette iconographie nous est surtout rendue familière par les pavements de mosaïque du Grand Palais de Constantinople [36]. Dans l'ensemble, les tissus donnés par Romain Ier sont la meilleure preuve que nous ayons de la familiarité du xe siècle avec les sujets séculaires de l'Antiquité tardive.

Le fait qu'ils aient été transférés à une date précise constitue, de plus, un repère chronologique important pour l'histoire des tissus méditerranéens. Cette histoire constitue un champ d'étude rendu incertain par notre incapacité générale à déterminer si, en l'absence d'une inscription, tel tissu particulier — comme ceux qui furent utilisés en Occident pour ensevelir les corps des saints — est de fabrication byzantine ou arabe. Les tissus de Romain n'apportent pas de solution au problème, puisque le fait même qu'ils aient été exportés à Bagdad veut dire qu'ils sont arrivés dans une société dont les connaissances techniques et la prédilection pour les images animalières encourageaient l'émulation. Mais nous pouvons du moins tenir pour assuré que ces tissus ont été bien accueillis et largement diffusés. La mention la plus ancienne que nous avons de l'ambassade de 938 est due à un témoin oculaire, l'historien Sûlî, qui était aussi le maître du calife al-Râdî, vers qui était dirigée cette mission. Le récit de Sûlî est bref mais révélateur : « L'envoyé du

35. On n'a posé qu'exceptionnellement la question des rapports entre cette sorte de dons et les objets conservés ; voit néanmoins O. GRABAR dans *The Genius of Arab Civilization. Source of Renaissance*, J. R. Hayes éd., Cambridge, Mass., 1978, p. 112-113.

36. J. TRILLING, « The Soul of the Empire : Style and Meaning in the Mosaic Pavement of the Imperial Palace in Constantinople », *Dumbarton Oaks Papers*, 43, 1989, fig. 15, 20, 21, 31, 40.

roi de Rûm arriva avec de nombreux présents, parmi lesquels des pièces d'orfèvrerie, des étoffes de brocart, des tissus de laine à dessins et des vases d'or magnifiquement ouvragés. Râdî tint séance toute une journée et nous montra ces dons. Il nous en donna la plus grande partie, car rien ne lui était plus agréable que de faire un cadeau ou de voir manger devant lui un repas qu'il offrait » [37].

À cette occasion au moins, la redistribution des dons par leur destinataire, c'est-à-dire la « prestation totale » dont Mauss faisait la caractéristique des habitants des îles Trobriand [38], s'est produite à Bagdad. Il ne serait pas surprenant qu'une telle pratique soit plus largement répandue ; on la retrouve, d'une certaine manière, dans les règles byzantines sur le partage du butin, telles qu'elles sont indiquées dans la compilation du Xᵉ siècle connue sous le nom de *Sylloge Tacticorum* [39]. Mais pourquoi l'empereur doit-il permettre que la part du lion aille, dans le cas du butin, aux soldats ? Pourquoi le calife doit-il distribuer les dons précieux qu'il vient de recevoir ? Un proverbe égyptien contemporain — ou au moins du XIXᵉ siècle — dit : « Mangez le cadeau et cassez le plat, parce que ce dernier vous rappellera l'obligation » [40]. Avec moins de cynisme, on pourrait chercher le fondement de cette coutume, comme souvent en ce qui concerne les dons, dans un contexte éthique plus large. Pour les orthodoxes, elle pouvait reposer sur le souci de charité dont témoigne le Nouveau Testament [41] ; pour les musulmans, sur le devoir de bienfaisance et l'obligation de faire l'aumône (*zakat*), soulignés dans le Coran. Cela dit, la remise des dons, de même que l'audience des envoyés, était entourée de tout un rituel. Par exemple, à leur arrivée, les ambassadeurs étaient accueillis non seulement par les eunuques et les soldats de la garde militaire d'honneur mentionnés dans les sources grecques, mais par une véritable exposition de quadrupèdes exotiques. L'ambassade envoyée à al-Muqtadir en 917 rencontra des éléphants, des girafes, des lions et des panthères disposés le long du Tigre [42].

Ensuite, bien avant de transmettre les dons de l'empereur au calife, ils furent présentés avec des « vêtements d'honneur ». L'expression est peut-être purement formelle : quand le fils du tsar bulgare visita al-Muqtadir en 943,

37. VASILIEV-CANARD, p. 29.
38. MAUSS, p. 23, 29 de l'édition citée.
39. Éd. A. Dain, Paris, 1938, p. 98-99.
40. J. L. BURCKHARDT, *Arabic Proverbs, or the Manners and the Customs of the Modern Egyptians*, Londres, 1830, nᵒ 556.
41. *I Cor.*, 13.
42. VASILIEV-CANARD, p. 61, 252.

il reçut des « vêtements d'honneur » noirs et argentés, le noir étant la couleur emblématique de la dynastie abbaside [43]. Les ambassadeurs byzantins, un quart de siècle auparavant, s'étaient vu offrir des sacs de monnaie, à savoir cinquante bourses contenant chacune cinq mille dirhems selon une source, vingt mille dirhems selon une autre, ainsi que des cadeaux pour les cavaliers de l'escorte, proportionnés à leur rang [44]. L'argent et les textiles, encore une fois, figurent aussi en grande quantité dans le cérémonial du départ. Décrivant la même mission, un autre auteur, Ibn Miskawaih, écrit que quand les deux ambassadeurs se furent retirés de devant le calife, on leur offrit « des robes de popeline carrées, ornées de dessins et brodées d'or, et des turbans de même » [45].

Les offrandes d'un chef d'État à un autre ne constituaient donc qu'une partie d'un scénario de distributions et de largesses qui commençait avant et continuait après l'audience proprement dite. Mais quelles étaient les normes régissant l'événement principal, l'offrande de dons impériaux et califaux qui représentaient une culture face à une autre culture ? Elles sont extraordinairement diverses, comme on peut l'attendre de sociétés que leurs échanges commerciaux conduisaient jusqu'au fond de la *Rus'* au nord et jusqu'en Chine à l'est : mais quelques conventions semblent avoir été respectées. Bien que les historiens arabes évaluent fréquemment en monnaie les dons arrivant de Constantinople, il ne semble pas que de l'argent ou des lingots aient été offerts. Plus exactement, comme nous l'avons vu, il était de règle que l'or et l'argent fussent façonnés en armes fantastiques et en pièces de vaisselle ; ces pièces, de même que les étoffes de brocart toujours signalées, arrivaient ornées de pierres précieuses et de perles d'une façon très élaborée. Animaux et objets décorés d'images d'animaux ont toujours eu la préférence ; le cristal de roche et le *bézoard* — mot perse désignant une substance dure qui provenait de l'estomac des ruminants et à laquelle on attribuait une vertu d'antidote — étaient parmi les matériaux les plus prisés.

Sans doute ce luxe est-il un peu trop convenu et toutes ces listes compilées dans les catalogues produisent-elles — au moins chez un Anglo-Saxon puritain — un début d'écœurement. Mais le *Kitâb al-Hadâyâ*, qui énumère non seulement les cadeaux byzantins aux souverains arabes

43. Sur la distribution des robes honorifiques (*khila'*), voir P. SANDERS, *Ritual, Politics, and the City in Fatimid Cairo,* Albany, 1994, p. 78 ; pour la signification du noir, cf. M. M. AHSAN, *Social Life under the Abbasids*, Londres, 1979, p. 51-52.

44. VASILIEV-CANARD, p. 108.

45. *Ibid.*, p. 68.

mais aussi les échanges entre les chefs arabes, nous permet de noter des différences intéressantes entre les dons offerts par un membre d'une société à un autre membre de la même société et ceux qui viennent d'une culture pour aller à une autre. Les êtres humains, par exemple, apparaissent beaucoup moins souvent qu'on ne peut s'y attendre dans le commerce diplomatique entre Byzance et l'Islam. Par contre, ils sont parmi les articles les plus fréquents quand un Arabe veut faire honneur à un autre Arabe. En 1028, par exemple, le souverain ziride du Maghreb envoya au calife fatimide al-Zâhir « vingt femmes esclaves avec des médaillons d'argent sur la poitrine..., douze jeunes garçons slaves ayant beau visage et belle figure, vingt jeunes et beaux *khâdim* », c'est-à-dire des eunuques, ainsi que trois chevaux de course dont le pelage, la crinière et la queue sont décrits avec amour [46]. Des « mules femelles » — je ne sais pourquoi l'accent est mis sur le sexe, puisque ces créatures sont stériles — figurent parmi les cadeaux les plus souvent cités, de même que des « perles de corne de rhinocéros », que l'on ne sait trop comment interpréter, mais qui étaient peut-être appréciées pour leur vertu supposée aphrodisiaque. Vu la différence de langue, on comprend que les épigrammes, genre cultivé de part et d'autre, soient absentes des échanges entre l'Islam et Byzance [47]. Mais quand al-Zâhir répondit aux dons mentionnés plus haut du souverain ziride, il y avait parmi ses contre-dons une girafe avec un tapis de selle et un harnachement, ainsi qu'un poème sur cet animal, écrit spécialement pour l'occasion [48].

Des images verbales — par opposition aux images visuelles — à l'opposé du visuel, véhiculent les vantardises concernant la supériorité de la civilisation de celui qui donne sur la civilisation de celui qui reçoit. Nous avons déjà cité les propos prétentieux de Romain I^er^ disant que les raretés qu'il offrait « n'avaient pas leurs pareils dans les trésors des califes ». Retournant le compliment, la chronique anonyme connue sous le titre de *Kitâb al-'Uyûn* rapporte qu'un ambassadeur byzantin, un moine venu préparer un traité de paix avec le calife al-Mu'izz en 953, « vit la grandeur de l'Islam et la puissance du souverain à un degré tel qu'il n'avait jamais vu rien de semblable en pays grecs » [49]. Il est à noter, toutefois, que rendre ainsi coup pour coup n'impliquait pas une critique des croyances de l'autre ; cette

46. QADDUMI, *op. cit.*, p. 80.

47. M. LAUXTERMANN, *The Byzantine Epigram in the Ninth and Tenth Centuries*, thèse de doctorat, Amsterdam, 1994.

48. QADDUMI, *op. cit.*, p. 81-82.

49. VASILIEV-CANARD, p. 224.

sorte d'*antapodosis* était, semble-t-il, réservée à la polémique anti-islamique et anti-chrétienne. En effet, l'échange et l'exposition de dons semblent curieusement exempts de tout préjugé religieux. Quand 'Abd al-Bâgi, père de l'infâme Samonas, se rendit à Constantinople de la part du calife Muqtafî, on lui montra, ainsi qu'à ses collègues, les trésors de Sainte-Sophie, en dépit de toutes les règles de l'orthodoxie [50].

Comment situerons-nous dans l'histoire le type de comportement que nous venons d'étudier ? Il faut d'abord remarquer qu'il n'y a rien de nouveau dans la pratique des dons ou contre-dons byzantins, abbaside et fatimite, ni dans l'idée que de tels échanges étaient à la fois attendus et désirés. Presque un demi-millénaire plus tôt, Cassiodore, écrivant au nom de Théodoric le Grand au Roi des Warni, accusait réception de fourrures de zibeline, de « jeunes esclaves mâles brillant de la couleur claire des barbares » et « d'épées si bien affutées qu'elles pouvaient passer même au travers d'une armure, et plus chères que l'or puisque en acier ». L'homme d'État savait bien qu'un don peut transmettre un message très différent de ce qu'il semble impliquer à première vue : « J'accuse réception de vos armes avec grande joie, armes qui ont manifesté votre intérêt pour la bénédiction de la paix. » Et il conclut en justifiant explicitement la procédure dans son ensemble : « En considération de vos frais, je vous envoie en échange un don qui doit se révéler aussi acceptable pour vous que le vôtre a été bien reçu par moi. Puisse la providence nous accorder l'harmonie pour que, pendant que nous continuons ce commerce agréable, nous puissions unir les cœurs de nos peuples, et comme nous nous montrons une mutuelle sollicitude, nous puissions être liés par des obligations réciproques » [51]. La formule est assez banale pour être attribuée à n'importe quel homme politique moderne, mais on peut aussi y voir un idéal antique, le sens d'une égalité bienséante qui doit présider aux rapports entre donateur et destinataire. Si tel est le cas, on l'opposera à la réponse faite par al-Ma'mûn au don d'un empereur byzantin non identifié, réaction que Mauss aurait appréciée : « Envoyez-lui un don cent fois plus grand que le sien, pour qu'il puisse reconnaître la gloire de l'Islam et la grâce qu'Allah nous a octroyée » [52].

50. Léon le Grammairien, éd. de Bonn, p. 282, l. 20 — 283, l. 2 ; Théophane Continué, éd. de Bonn, p. 374, l. 20 — 375, l. 4.

51. Cassiodore, *Variae*, V, 1, éd. Th. Mommsen, *MGH, Auct. anc.* XII, Berlin, 1894, p. 143.

52. Hamidullah, *Nouveaux documents*, p. 2865 ; Qaddumi, *op. cit.*, p. 46.

Je ne connais pas de commentaire byzantin équivalent concernant l'échange de dons. Ni la franchise verbale ni l'introspection profonde ne sont les points forts de la culture à l'étude de laquelle j'ai consacré la plus grande partie de ma vie, mais il serait difficile d'égaler — en honnêteté brutale — la réponse d'al-Râdî au don de la boîte en argent sur laquelle était inscrit « Ô Dieu, glorifie le roi Romanos », de la flasque en cristal de roche avec un lion sur le couvercle, et de tous les tissus dont nous avons parlé : « Le Commandeur des Croyants a accédé à la demande que vous nous adressiez avec votre don et a fourni à votre envoyé les preuves manifestes de son respect pour vous, au lieu de vous exposer à l'humiliation et au déshonneur, et de vous prouver ainsi que vous êtes au-dessus de l'opportunisme »[53]. Ainsi, le calife, dans un rare moment de sincérité fort peu diplomatique, analyse-t-il les composantes psychologiques qui ont formé les règles du jeu, un jeu très sérieux dans le monde méditerranéen du Xᵉ et du XIᵉ siècle.

Anthony CUTLER,
Pennsylvania State University.

53. QADDUMI, *op. cit.*, p. 77 (traduction modifiée par nous).